Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 6

Rubrik: Hôpital suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HOPITAL SUISSE DE PARIS

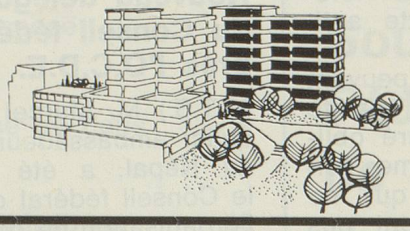

Allocution de notre ambassadeur M. Pierre Dupont pour la journée de la presse en faveur de l'Hôpital Suisse de Paris

Messieurs,

Lors de l'inauguration du chantier de l'Hôpital Suisse de Paris, certains d'entre vous ont déjà pu constater qu'au terme d'une longue gestation et surmontant les obstacles qui ont jalonné sa route, une idée généreuse se matérialisait de façon tangible et visible. Cette inauguration prenait alors pour tous les Suisses de Paris et de France sa pleine signification, comblant les espoirs de ceux qui, inlassablement, avaient œuvré à sa réalisation.

La première tranche des travaux s'offre aujourd'hui à vos yeux. Elle s'inscrit dans l'espace et marque de façon indélébile une page essentielle de la vie de notre communauté, déjà si longue. Elle en constituera certainement l'une des plus lumineuses.

Nous devons tous nous en réjouir. Cette belle réalisation n'apporte-t-elle pas avec elle la sécurité physique et morale si souhaitée par tous et, en cette première étape en particulier, à nos chers compatriotes âgés ?

Elle marque aussi l'heureux aboutissement d'une pensée et d'une action communes, le fait positif d'une volonté collective de création, le signe d'une féconde coopération entre Suisses de l'intérieur et Suisses de l'extérieur. Elle porte témoignage de l'esprit de solidarité qui doit tous nous animer et sans lequel rien de valable ni de durable ne peut être réalisé.

En une telle journée, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude au promoteur de cette entreprise bienfaisante, à l'Association de l'Hôpital Suisse de Paris, à son dévoué Président et à son Comité. Ils n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine, ni surtout leur espoir, pour se mettre à la disposition d'une cause qui a bénéficié de leur enthousiasme et de leur esprit d'initiative. Avec nos compatriotes de l'intérieur, groupés dans le Comité Suisse de l'Hôpital Suisse de Paris, et que préside M. Hans Streuli, ancien Président de la Confédération, les Suisses de France mettant en application le précepte « Aide-toi, le ciel t'aidera » ont été le levier sans lequel aucune idée généreuse ne peut se réaliser.

Mes remerciements vont aux autorités françaises qui ont facilité la réalisation de notre projet. Ils vont à tous ceux qui, à tous les échelons et selon leurs possibilités, parfois obscurément, anonymement même, de façon touchante, ont, par leurs dons, fait d'une idée une réalité. Ainsi, nous nous rapprochons du but final : l'Hôpital dans sa forme définitive. Cette heureuse perspective doit nous encourager à trouver le second souffle indispensable pour assumer la charge de la suite des travaux.

Car la tâche n'est pas terminée, elle nécessite l'appui de tous. Ce qui s'offre à nos yeux aujourd'hui prouve que cela est possible. Je suis donc persuadé que, répondant à l'appel que lance aujourd'hui le Président Geiser, tous, d'un même élan, auront à cœur de contribuer à l'achèvement de ce magnifique projet.

Vous avez bien voulu, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, donner suite à l'invitation qui vous a été faite par les organisateurs de cette réunion. Je vous sais gré de vous associer à notre effort visant à poursuivre et à mener à chef l'œuvre en cours, et vous remercie d'en porter témoignage.

P. D.

L'HOPITAL SUISSE DE PARIS

Stockerstrasse 50
CH 8002 - Zürich
chèques postaux :
ZURICH VIII 1082

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique à Berne, Suisse cherche pour la correspondance française et divers travaux de traduction allemand-français une de langue française, plein-temps ou

jeune secrétaire suisse

demi-journée.
Entrée immédiate ou à convenir.
Prière d'adresser les offres accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie au **Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne, Suisse.**

Qu'est-ce que l'Association de l'Hôpital Suisse de Paris ?

L'Association de l'Hôpital Suisse de Paris (A.H.S.P.) s'est constituée en vue de réunir des fonds pour la construction d'un établissement hospitalier réservé en priorité aux ressortissants suisses, aux double-nationaux et à leur famille. Elle bénéficie du soutien des autorités publiques suisses et de celui d'un Comité Suisse de l'Hôpital que dirige Monsieur le Conseiller Fédéral Hans Streuli, ancien Président de la Confédération. L'Association est ouverte à toute personne soucieuse de soutenir ses objectifs. Aucune condition de résidence ou de nationalité n'est mise à l'entrée dans l'Association. Les personnes morales (sociétés commerciales, associations, fondations, etc.) peuvent en être membres également. Les fonds propres de l'Association proviennent des cotisations de ses membres, de collectes et de dons. La qualité de membre n'engage qu'à verser une cotisation annuelle, fixée à F 20, le complément éventuel étant affecté au compte « collecte ».

Que sera l'Hôpital Suisse de Paris ?

L'Hôpital Suisse de Paris est en construction, rue Minard, à 92 - Issy-les-Moulineaux, c'est-à-dire dans une zone particulièrement facile d'accès. Grâce à des accords spéciaux, il a pu être réalisé dans le site de verdure des jardins de la Maison Suisse de Retraite. Le projet d'ensemble comporte deux ailes de cinq étages chacune sur sous-sols, disposées en retour d'angle. Il représentera un total de 15 513 m2 construits qui, indépendamment des services communs, abriteront deux cent soixante-six lits de malades, quarante-six chambres d'infirmières, sept logements ou studios pour la direction administrative et médicale. Chaque étage-type comportera neuf chambres à quatre lits, deux chambres à trois lits, sept chambres à deux lits et cinq chambres à un lit. Cent soixante-dix places de parking, couverts et non-couverts, sont, en outre, prévues.

Quels services offrira-t-il ?

Dans sa forme définitive, l'Hôpital Suisse de Paris sera un établissement d'importance moyenne et de caractère non spécialisé, où toutes les affections relevant de la médecine et de la chirurgie courantes pourront être traitées avec les techniques les plus modernes et dans les traditions qui ont fait la renommée de la Suisse en matière hospitalière. Il n'est pas envisagé, pour l'instant, de pratiquer à l'Hôpital de hautes spécialités telles que les opérations à cœur ouvert ou la chirurgie thoracique, mais un accent particulier sera toutefois porté sur l'hospitalisation médicale ainsi que sur les soins à apporter aux personnes âgées (gériatrie). Des services de consultations, de radiologie, d'analyses médicales, différentes thérapies ainsi qu'une polyclinique seront à la disposition des malades non hospitalisés.

Où en sont les travaux ?

Commencés il y a un an, les travaux de construction de la première aile de l'Hôpital ont atteint le cinquième étage. Ainsi qu'on le sait, il a été décidé d'opérer en deux temps. Dans une première phase, un bâtiment destiné à hospitaliser des personnes âgées ou des malades chroniques (quatre-vingt-seize lits) sera réalisé avec tous les services annexes nécessaires, y compris le logement du personnel. C'est la construction de ce bâtiment qui est en voie d'achèvement. Elle est entièrement financée. La deuxième aile (malades aigus et chirurgie) sera réalisée ultérieurement. En agissant de la sorte l'A.H.S.P. a tenu à répondre, sans plus attendre, à un besoin urgent de la communauté suisse de la région parisienne, besoin mis en évidence par de nombreuses enquêtes et qu'explique la structure particulière de l'équipement hospitalier présent. Chacun connaît, souvent hélas par expérience, les douloureux problèmes que pose le cas de personnes dont l'état de santé ou l'âge nécessitent une hospitalisation de longue durée, pour ne pas dire permanente, et dont le retour au pays n'est généralement pas possible.

Mise en service

La mise en service de quatre-vingt-seize lits de malades chroniques et de personnes âgées est prévue pour le premier semestre 1970. Dès lors, la question que l'on se pose est de savoir sous quel régime sera exploité l'Hôpital et ce que seront les frais de séjour et les modalités d'admission. L'A.H.S.P. y répondra dans les informations qu'elle diffusera prochainement à l'intention de ceux qui ont manifesté leur intérêt dans cette action.

L'Association est ouverte à toute personne désireuse de soutenir ses objectifs. Aucune condition de résidence ou de nationalité n'est mise à l'entrée dans l'Association. Les personnes morales (sociétés commerciales, associations, fondations, etc.) peuvent être membres également. Les fonds propres de l'Association proviennent des cotisations de ses membres (20 francs français par an), de collectes et de dons. Ceux-ci seront reçus aux adresses suivantes :

ASSOCIATION DE L'HOPITAL SUISSE DE PARIS

10, rue des Messageries,
75 - Paris (10e)
chèques postaux :
PARIS 6517-62

AMBASSADE DE SUISSE EN FRANCE

142, rue de Grenelle,
75 - Paris (7e)
chèques postaux :
PARIS 5695-57

Le carnet du Messager

C'est avec chagrin que les amis de Madame H. Chiesa ont accompagné à sa dernière demeure son mari

M. HENRI CHIESA

décédé le 4 mai 1969. Cet homme de bien était venu de son Tessin natal il y a plus de quarante ans. Pendant des années, il dirigea « Le Français », lieu de réunion de nombreux Suisses de Paris et notamment de ses chers Tessinois. C'est là aussi que souvent l'on rencontrait Gilles et Urfer, ses voisins. A Madame Chiesa, à sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

⁂

On nous prie d'annoncer le décès de

M. MAURICE AUBERSON

inspecteur général de banque, survenu en son domicile le 11 avril dernier, à l'âge de 63 ans, après une pénible et longue maladie supportée avec courage et résignation. (162, rue Paul-Doumer - 78 - Carrières-sur-Seine).

Paris

Dimanche 8 juin

Le Cercle suisse romand organise conjointement avec la Société suisse de gymnastique et l'Union chorale suisse de Paris sa traditionnelle

Sortie champêtre

en forêt de Marly. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Dupuis (tél. INV. 62-92) ou à son président, M. Jordi (tél. 878-06-74).

Nous tenons à signaler à tous nos abonnés et lecteurs que nous ne serons aucunement responsables de l'éventuel retard de distribution de notre revue, les services postaux étant submergés par la campagne électorale.

Cercle commercial suisse

Excursion du dimanche 15 juin à Château-Gaillard (Les Andelys), le matin, et participation à une manifestation folklorique à Montfort-l'Amaury, l'après-midi, en empruntant un circuit touristique.

Départ à 8 h 45 à l'angle rue du Faubourg-Poissonnière - rue des Messageries.

Prix du transport : F 15, par personne.

Possibilité de prendre le repas de midi en commun aux Andelys.

S'inscrire au C. C. S., tél. : 770-20-66.

Camp d'été 1969

Le service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26, 3 000 Berne, annonce que le camp pour jeunes Suisses de l'étranger (16 à 24 ans) aura lieu cette année dans le canton du Valais du 4 au 23 août 1969. Comme les années précédentes, deux brefs camps fixes seront organisés au début et à la fin du séjour en Suisse. Entre temps, les différents groupes se sépareront et parcoureront le Valais. Mais les groupes séjourneront aussi pendant près d'une semaine dans des endroits déterminés pour s'adonner à divers « hobbies ». C'est là une nouveauté qui est introduite pour la première fois dans le camp d'été.

Voici les thèmes qui sont proposés pour cette semaine intermédiaire (ils sont valables aussi bien pour les jeunes filles que pour les jeunes gens) :

— Groupe des « alpinistes » : un cours de varappe sera organisé et dirigé par des guides et des montagnards expérimentés. Ce groupe n'est pas recommandé aux débutants.

— Groupe des « travailleurs » : les jeunes pourront participer à des camps de travail et accomplir une œuvre utile : construction de route de montagne, travaux d'assainissement, aide aux montagnards. Il faut aimer rendre service et travailler.

— Groupe des « observateurs »: le village d'accueil sera examiné sous l'angle historique, géographique et civique. Une bonne dose de curiosité est indispensable.

— Groupe des « sportifs » : salles de gymnastique, place de jeux et forêts serviront à l'entraînement et aux concours. Condition : un minimum de zèle.

— Groupe des « artistes » : cours de photographie, cours de danses folkloriques, sculpture sur racines, construction d'une mosaïque et musique seront les principales activités du groupe. Il faut avoir un appareil photographique un peu perfectionné.

— Groupe des « promeneurs »: pour tous ceux qui ne se sentent pas attirés par les occupations précitées et qui regrettent peut-être l'ancienne formule des camps itinérants.

Programme :

4 au 6 août : camp de base à Saint-Maurice.

7 au 10 août : parcours à pied dans le Bas-Valais francophone.

11 au 16 août : camps intermédiaires (hobbies) dans la région de Sierre-Val d'Anniviers.

17 au 20 août : parcours à pied dans le Haut-Valais.

21 au 23 août : camp final à Brigue.

Date d'inscription limite : 15 juin 1969.

Prix : coût global (logement, déplacement, entretien pendant le camp) F. S. 160.

Pour les groupes (direction, matériel) :

Alpinistes : + 20 - F. S. 180.

Travailleurs : — 10 - F. S. 150.

Observateurs : F. S. 160.

Sportifs : + 10 - F. S. 170.

Artistes : + 10 - F. S. 170.

Promeneurs : F. S. 160.

Une réduction peut être accordée lorsque la demande est munie d'une attestation du Consulat compétent.

— Les formules d'inscription peuvent être demandées à : M. Willy Bossard, 166, avenue de Verdun, 92 - Issy-les-Moulineaux (tél. 642-91-09).

— Les formules d'inscription doivent être remplies en caractères d'imprimerie et adressées au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des Jeunes, Alpenstrasse 26, 3 000 Berne.

— Le Secrétariat enverra aux participants un programme précis avec la liste de l'équipement et la liste des participants quelques semaines avant le début du camp.

La Serrana ou la comédie de la télévision

La troupe du théâtre de Carouge interprètera du 9 au 21 juin au TNP cette pièce de José Herrera Petere, adaptée par Claude Aubert. C'est l'histoire d'une romance espagnole du XVIe siècle. Hymne à la vie, à la femme, « La Serrana » plaide pour « l'occasion furtive et la rencontre opportune » contre le permanent, l'éternité desséchée, pour les Juifs et les Arabes chassés d'Espagne contre le christianisme hautain des Castillans, pour les « paysans-chiens » contre les moines et les soldats, instruments d'une civilisation cruelle et inhumaine. Mais la pièce se déroule sur deux plans : d'une part la légende, située « aux XIVe, XVe et XVIe siècles » d'autre part notre réalité quotidienne, représentée par une famille ouvrière espagnole d'aujourd'hui, qui regarde l'histoire à la télévision.

Nous souhaitons que nombreux soient les Suisses de Paris à assister à cette remarquable pièce. Pour tous renseignements, s'adresser au Palais de Chaillot (tél. 553-27-79).

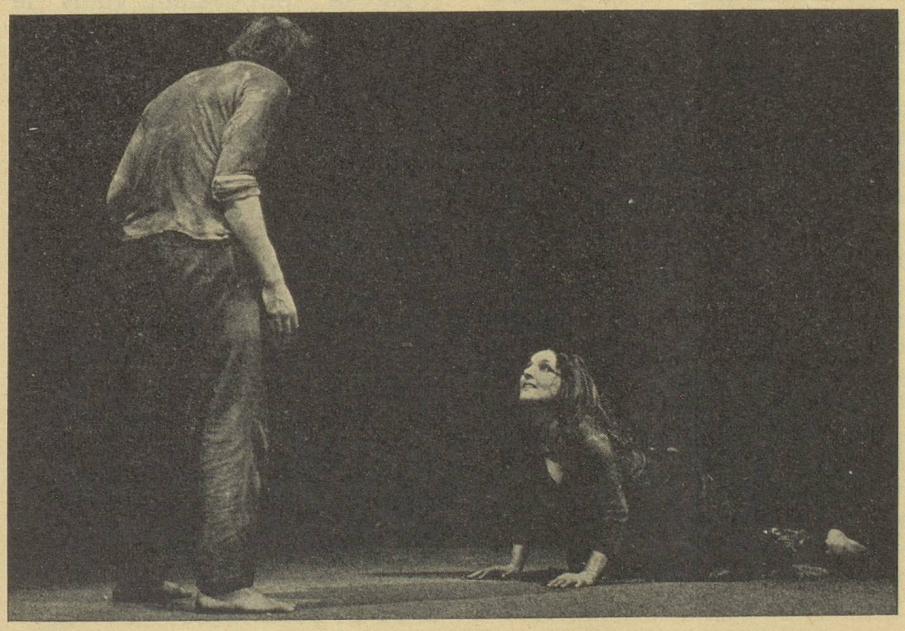

chambre de commerce suisse

La Suisse et l'Europe de demain

Au cours de l'exposé qu'il a prononcé à l'occasion d'un déjeuner-conférence organisé par la Chambre de Commerce Suisse en France au Cercle Interallié, son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Weitnauer a précisé l'attitude de la Suisse, face aux problèmes posés par la construction de l'Europe de demain.

Après avoir rappelé que la Suisse entend conserver son statut de neutralité permanente et armée, statut qui lui fut reconnu par les nations européennes lors du Congrès de Vienne en 1815 et qui depuis a pris une extension et une signification mondiales. M. Weitnauer a signalé avec vigueur que cette neutralité ne signifie aucunement désintéressement des problèmes vitaux de notre époque, ni repli égoïste sur soi-même. Au contraire, la Suisse s'est toujours efforcée de jouer un rôle de conciliation entre les nations en conflit, grâce aux institutions internationales qui se sont établies sur son territoire, elle est devenue également un lieu de rencontre et de compréhension entre les hommes et les peuples.

D'autre part, sa vocation économique particulière lui a depuis longtemps donné une large ouverture sur le monde entier et à plus forte raison sur l'Europe dont elle est étroitement solidaire. C'est donc conformément à cette vocation que la Suisse a toujours très activement participé aux travaux de l'O.E.C.E. d'abord, visant à la reconstruction économique de l'Europe, puis aux négociations du Gatt et du Kennedy Round, cherchant à libérer le commerce international de ses multiples entraves.